



Remboursement par anticipation credit a la consommation

Par **TCHINGA**, le **28/11/2011** à **18:01**

Bonjour, nous remboursons un crédit à la consommation depuis juillet 2010 et nous avons souhaité, en octobre dernier, régler par anticipation, la totalité du financement. Nous avons contacté la société de crédit et demandé le solde restant dû. Un simple courrier nous a été envoyé, précisant une somme pour solde, sans rien d'autre. Aucun échéancier ne nous a été adressé, aucun détail des sommes versées à ce jour, compte rendu capital/intérêts... Aucun relevé mensuel... Nous devons en fait croire sur parole, que la somme demandée correspond bien aux termes de notre contrat. Cette somme nous paraît "abusive" et nous demandons donc à la société de crédit de nous envoyer le décompte de ce solde, un justificatif qui prouve que nous sommes dans le cadre de notre contrat. Depuis ce courrier, nous avons fait la demande 3 fois (en recommandé), aucune réponse, plus aucun signe de vie de la société qui garde le silence... Que faire ? Cette situation nous empêche de solder ce crédit et nous met en difficulté. La société de crédit peut-elle se contenter de donner une somme pour solde sans la justifier ou l'accompagner d'un décompte précis reprennant les termes du contrat ? Merci par avance de votre aide sur ce problème.

Par **alterego**, le **28/11/2011** à **18:29**

Bonjour Il fallait solder la somme mentionnée sur votre dernier relevé au jour où vous avez eu l'idée de solder ce crédit. En l'absence de règlement des intérêts et frais continuent à se multiplier. Cordialement

Par **TCHINGA**, le **28/11/2011** à **18:47**

Bonsoir,rrnon, vous ne comprenez pas bien notre situation je pense.rnrnNous n'avons jamais reçu de relevé, aucun échéancier depuis l'ouverture de ce financement.rnNous avons reçu en juin 2010, le contrat, puis la somme demandée a été viré sur notre compte et depuis juillet 2010 nous sommes prélevés de la somme convenue sur le contrat mais a aucun moment nous avons reçu par la suite, un relevé de situation. Aucun courrier de cette société depuis le début du financement.rnNous n'avons rien réclamé jusqu'à maintenant car nous remboursons notre crédit et pour nous, il n'y avait pas de problème.rnMais aujourd'hui, nous demandons à régler la totalité du solde, nous recevons un courrier nous précisant un montant à régler mais rien qui apporte des détails pour vérifier si ce solde est conforme à notre contrat.rnrnEt depuis notre demande, puisque nous n'avons toujours aucune réponse, nous continuons à payer les mensualités, donc nous ne sommes pas en faute de paiement qui justifierait de nous compter des frais ou indemnités..rnrnC'est juste fou, on veut solder un crédit mais la société fait tout (dirait-on) pour nous en empêcher !rnrnMerci.